



# KERLING INFOS

## JUIN 2020

### Élections :

Le 15 mars dernier, les habitants des communes se sont rendus aux urnes pour élire les conseillers qui gèreront la commune durant 6 ans. Vous avez été 10,3 % plus nombreux que la moyenne nationale cette journée à vous rendre aux bureaux de vote et notre équipe a été élue à plus de 80 % en moyenne, soit 10 points de plus qu'en 2014. Toute l'équipe tient à vous remercier de la confiance que vous leur avez accordée, et vous assure qu'elle mettra tout en œuvre pour apporter le meilleur pour nos habitants et notre commune.

Le 27 mai, le nouveau conseil a pu être mis en place dans le contexte très particulier de crise sanitaire que nous avons traversé. A cette date, nous avons pu procéder au vote du Maire et des Adjointes :

- Guy HOCHARD : Maire de la Commune (Tel. :06.84.04.00.12)
- Alain SINDT : 1er Adjoint (Tel. :06.85.02.21.41)
- Nicolas LINSTER : 2ème Adjoint (Tel. :06.40.89.15.56)

Le 4 juin, lors du conseil municipal, nous avons procédé à la mise en place des différentes commissions.

COMMISSIONS COMMUNALES 2020-2026		
<b>Commission Appel d'Offres, Travaux et Aménagement du Territoire</b>	- Alain SINDT - Thiebaut HIRTZ - Jean-Marc SINDT	- Jérôme GABRIELE - Nicolas LINSTER - Jérôme RISCH
<b>Commission de la Forêt</b>	- Jean-Marc SINDT - Patrice KOP	- Didier HILD - Thiebaut HIRTZ
<b>Commission Sécurité Routière et Incendie, Stationnement et Circulation</b>	- Jérôme RISCH - Jérôme GABRIELE	- Christelle MARCK (ép. SCHMIT) - Didier HILD
<b>Commission de Gestion du Locatif Communal</b>	- Véronique ANDRÉ (ép. CHOSEROT) - Christelle MARCK (ép. SCHMIT)	- Laurent BERGER - Marjorie DELAPORTE
<b>Commission Communication, Animation, Relation avec les Associations</b>	- Pierre-Édouard BODEREAU - Laurent BERGER - Marjorie DELAPORTE	- Jérôme GABRIELE - Berthine BACO
<b>Dépositaire et Cimetière</b>	- Alain SINDT	- Laurent BERGER
<b>Commission Environnement Espaces Verts</b>	- Jérôme RISCH - Christelle MARCK (ép. SCHMIT) - Patrice KOP	- Berthine BACO - Marjorie DELAPORTE
<b>CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)</b>	- Christelle MARCK (ép. SCHMIT) - Pierre-Edouard BODEREAU - Véronique ANDRÉ (ép. CHOSEROT)	- Berthine BACO - Marjorie DELAPORTE
<b>Commission Gestion des Salles</b>	- Nicolas LINSTER - Jérôme RISCH	- Jérôme GABRIELE - Christelle MARCK (ép. SCHMIT)

ASSEMBLÉE OU INSTANCE	TITULAIRE	SUPLÉANT
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 3 FRONTIERES</b>	- Guy HOCHARD	- Alain SINDT
<b>SYNDICAT FORESTIER DE KERLING-LES-SIERCK</b>	- Guy HOCHARD - Jean-Marc SINDT	- Didier HILD - Thiebaut HIRTZ
<b>S.I.A.K.O.H.M.</b>	- Guy HOCHARD - Alain SINDT	- Nicolas LINSTER
<b>SYNDICAT DE LA « MAGNASCOLE »</b>	- Guy HOCHARD - Véronique ANDRÉ (Ep. CHOSEROT) - Nicolas LINSTER	
<b>S.I.S.C.O.D.I.P.E. DES 3 FRONTIERES</b>	- Guy HOCHARD	- Alain SINDT
<b>SYNDICAT DES EAUX DE KIRSCHNAUMEN</b>	- Guy HOCHARD - Jean-Marc SINDT	- Didier HILD - Thiebaut HIRTZ

## Fermeture Estivale :

La Mairie sera fermée du 06 au 17 juillet 2020; en cas d'urgence, merci de vous adresser au Maire ou aux Adjointes.

## Espace culturel et associatif et salle de Haute-Sierck :

Le 12 juin, l'arrêté préfectoral DCL n°1/049 autorise la réouverture des commerces, restaurants, espaces divers, de culture et de loisirs. Il est rappelé le strict respect des conditions d'hygiène et de distanciation physique d'au moins 1 mètre entre deux personnes.

A ce titre, l'espace culturel et associatif ainsi que la salle de Haute-Sierck peuvent être à nouveau loués. Il sera à la charge du locataire de faire respecter les règles précitées afin de préserver la santé de tous.

## Crise sanitaire :

Nous venons de traverser une période de crise sanitaire très perturbante qui nous a tous marqués, et dont l'issue n'est pas encore connue, aussi la prévention et la vigilance sont toujours de rigueur. La commande de masques, même si elle a été réalisée à temps, nous a été livrée par étapes et tardivement. Dès que nous avons pu doter tous nos habitants, les conseillers sont venus vous apporter cet équipement de protection ; une occasion pour que vous fassiez connaissance avec la nouvelle équipe municipale.

## Déploiement de la fibre dans notre commune :

Les rassemblements dans l'espace public étant toujours soumis à certaines règles sanitaires, nous vous avons distribué les informations concernant le déploiement et le raccordement de la fibre optique dans vos habitations. Nous vous invitons dès à présent à prendre connaissance de ces informations et surtout à penser à vous inscrire pour le pré-raccordement de votre logement sur le Site : <https://www.moselle-numerique.fr> pour le 27 juin 2020 au plus tard ou en renvoyant le formulaire qui vous a été remis à : MOSELLE FIBRE 16-18 rue des Bénédictins 57000 METZ. Cette inscription ne vous engage en rien, mais permettra aux agents qui installent la fibre de s'assurer de la faisabilité du raccordement, car en cas de difficultés les délais de traitement sont assez longs. Il faut noter également qu'en cas de raccordement aérien, s'il y a nécessité d'élaguer un végétal sur le domaine privé, ce travail est à la charge du propriétaire.

## Nuisances sonores et brûlages :

Si des **nuisances sonores** vous incommode : le premier réflexe doit être d'aller voir votre voisin pour lui parler de la gêne que vous ressentez de son fait. Peut-être n'en a-t-il pas conscience.

Il est rappelé ci-dessous les plages horaires autorisées :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00.

En cas de non-respect de cette réglementation, vous vous exposez à des sanctions prévues par les articles de loi R.1334-31 et 1336-7 du code de la Santé Publique de la Moselle.

Le **brûlage** des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendies. Aussi, conformément à la Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, il est rappelé que tout brûlage est interdit sur la commune.

Votre Maire  
Guy HOCHARD